

NOTE SUR LE BUDGET 2021



Commentaires relatifs au budget 2021

Le budget 2021 a été validé par le CA du 27 avril 2021 préparatoire à l'AG. Cette note présente les différentes options choisies pour mener à bien les missions de l'ACC en 2021.

Le budget 2021 est construit sur l'hypothèse d'une reprise « normale » de nos activités dès septembre. Les 3 premiers trimestres sont donc majoritairement calqués sur les activités en période de télétravail obligatoire. Le dernier trimestre envisage une reprise du travail au bureau et d'activités pouvant réunir du public (formations, réunions en présentiel, ...).

Hormis la création du nouveau site internet, et les frais de communication relatifs au nouveau prix Ethias, aucune autre dépense extraordinaire n'est prévue, et ce, afin de maintenir l'équilibre financier.

Pour 2021, la part « emploi » a été calculée à 100% d'occupation (sans tenir compte de réductions éventuelles liées à des remplacements avec ancienneté inférieure ou à des congés parentaux non remplacés). La proposition ne prévoit pas d'indexation avant 2022.

Le budget reste fidèle à la poursuite de nos missions. Les prévisions permettent à l'ACC de présenter un budget à l'équilibre pour l'année 2021, avant reprises de provisions.



Commentaires sur les « produits »

Formation Culture Plus (code 700101) : la répartition de la charge de travail entre les deux fédérations qui portent ce projet a, à nouveau, été modifiée. L'ACC assure dorénavant davantage la part administrative avec la reprise complète de la gestion comptable, tandis qu'Incidence développe son pool de formateurs en interne. Pour une meilleure lisibilité, l'ensemble des recettes seront encodées en 700101, et l'ensemble des dépenses en 603100. Une comptabilité analytique est par ailleurs tenue pour garantir un meilleur suivi, en toute transparence. Le bénéfice prévu pour 2021 est de 2000€ (8000 de recettes – 6000 de dépenses), à l'instar du résultat de 2020.

Sponsoring/mécénat Ethias (codes 732200 et 732201) : suite au renouvellement de la convention qui nous lie à Ethias pour les 3 prochaines années, nous avons obtenu une nouvelle répartition entre la part sponsoring et la part mécénat, avec une augmentation de la dotation globale (+3500€). Nous recevons dès 2021 un sponsoring de 7500€ que nous déclinons en 3 prix annuels et un soutien de 12.500€ pour le fonctionnement de l'ACC et le plan de communication du prix.

Les **subventions extraordinaires** (code 737510) pour notre participation aux chambres de concertation seront reconduites en cours d'année (3x500€).

Coproduction Astrac (code 743400) : ce poste traduit la collaboration avec l'ASTRAC, dont les dépenses pour les projets communs sont réparties équitablement entre les 2 fédérations. Il correspond à 50% du montant total budgété en dépenses (603101). En 2021, nous avons budgété une possible activité lors du dernier trimestre.



Commentaires sur les charges « achats » et « services et biens divers »

Coproduction Incidence (code 603100) : voir remarque sur le code 700101 ci-dessus.

Coproduction ASTRAC (code 603101) : voir remarque sur le code 743400 ci-dessus.

Loyers et charges locatives (codes 610010 à 610400) : suite au déménagement, ces postes ont été actualisés. La facturation dans nos nouveaux locaux se répartit comme suit : 833€/mois pour le loyer et 592€/mois pour les services et charges. Ce dernier montant est un forfait calculé au prorata de la surface louée et comprend le chauffage, l'électricité, le nettoyage, l'accès aux infrastructures communes, ... sans le détail par poste. Il est donc proposé de le globaliser dans le compte « Charges locatives » (610011). Cela explique que les comptes 610300 à 610400 soient à zéro dès 2021.

Frais de mission du personnel (comptes 611) : les montants sont similaires à 2020 selon l'hypothèse exposée en introduction.

Frais de poste (code 612000) : les convocations et autres documents destinés aux membres seront exclusivement transmis par voie électronique.

Impression, promo (code 613000) : ce poste comprend le plan média avec La Libre Belgique et la réalisation de la vidéo dans le cadre du prix Ethias.

Chèques ALE (code 619200) : poste à 0, car nous n'avons plus besoin d'un service de nettoyage externalisé.

Rétribution tiers (code 619900) : aucun projet n'a encore été défini mais il est possible que nous fassions appel à un intervenant lorsque nous pourrions reprendre des activités en présentiel (accompagnement, soutien artistique, ...).



Commentaires sur les charges (« Rémunérations », amortissements, ...)

Rémunérations et ONSS (codes 620 et 621) : le budget prend en compte la totalité des rémunérations à temps plein, hors demande de réduction de temps de travail.

Amortissement incorporel (code 630100) : coût de l'amortissement du nouveau site web sur 5 ans.

Partenariat Ethias-ACC (code 644210) : voir remarque sur le sponsoring Ethias.



Commentaires sur les reprises (avant décision de nouvelles affectations)

Prélèvement Outils de communication : reprise de 5935,41 € pour financer les outils de communication (plan média, vidéo Ethias).

Le budget est à l'équilibre car la situation actuelle réduit considérablement les dépenses liées aux activités en présentiel.

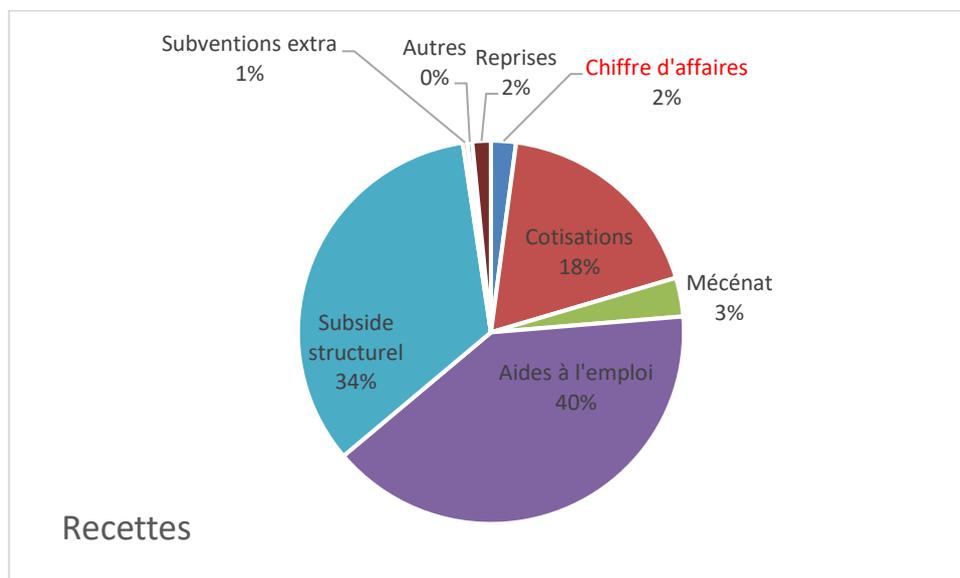


Ventilation du budget 2021

Notons que par rapport à 2020, les recettes augmentent légèrement (+10.000€), de même que les dépenses (+20.000€) tous deux principalement en lien avec les postes de rémunérations et la reprise de la comptabilité Culture Plus.

Répartition des recettes

La subvention FWB 2021 et les aides à l'emploi (ACS+Maribel) représentent 74% du produit de l'ACC.



Répartition des dépenses

Globalement, les dépenses les plus importantes restent liées à l'emploi (80%).

